



Litige st location materiel monetique

Par **rotin**, le **10/09/2016** à **14:47**

bonjour j'ai un litige avec la société Locam j'ai signé un contrat de location en 2013 mais ils ne m'ont pas précisé que sa durée était de 5 ans en décembre 2015 j'ai cessé mon activité pour partir à la retraite j'ai demandé 4 mois à l'avance la rupture de ce contrat pour cause de cessation d'activité mais la réponse est que je dois payer la totalité des loyers on a le droit de m'obliger à payer merci